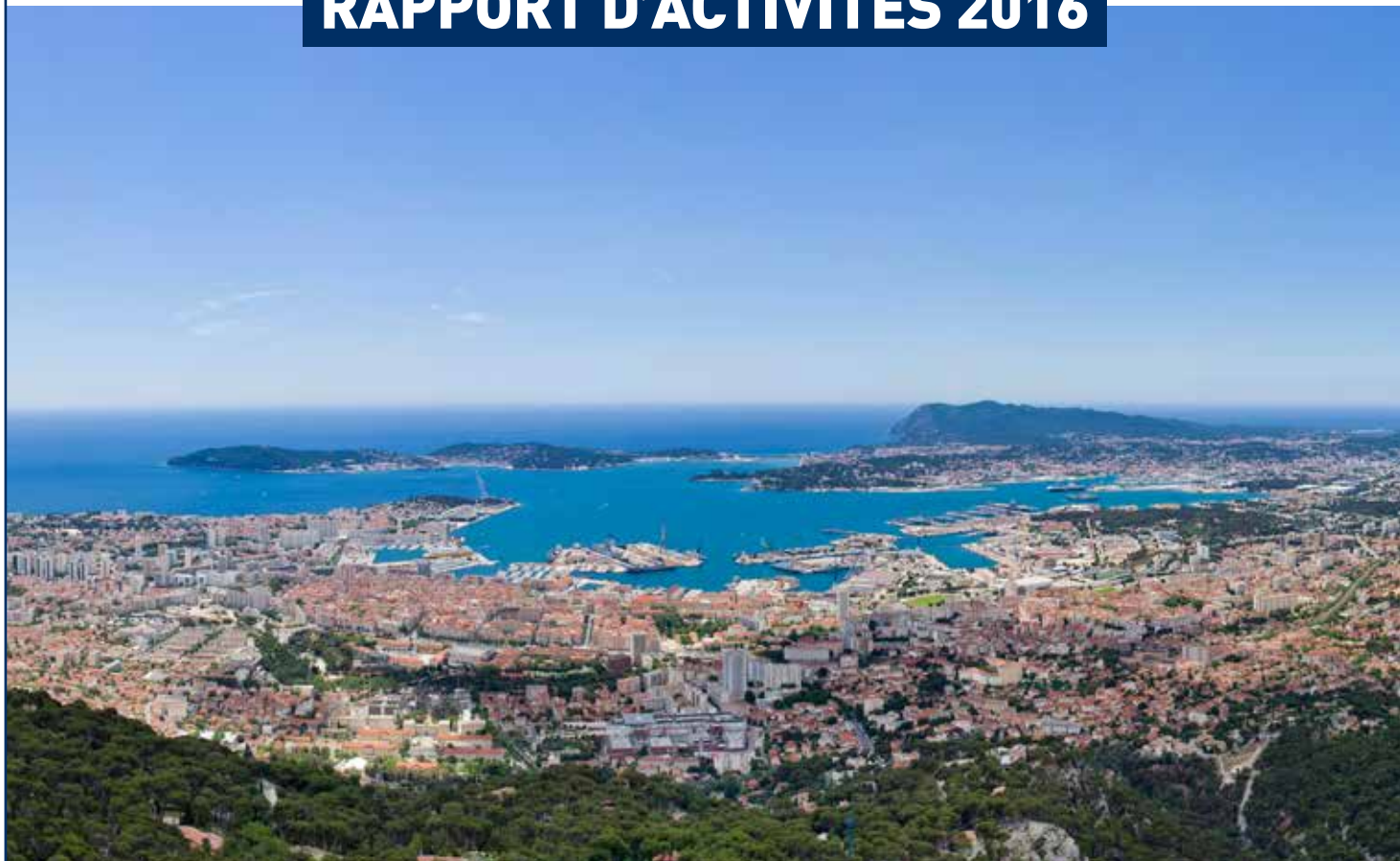




*Construire, partager une ambition  
pour notre territoire*

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2016**



***Une contribution stratégique pour accompagner  
la Communauté d'Agglomération TPM  
dans l'écriture du projet de territoire***

## LE MOT DU PRÉSIDENT

## PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TPM

- Une instance qui existe depuis 2002 à TPM
- Dont la loi Notre modifie les contours
- Et permet la création d'une nouvelle instance en 2016
- Les missions
- L'Assemblée Générale
- Le Bureau
- Les Commissions

## LE BUDGET

- Le budget 2016
- Rapport du comptable

## LES CONTRIBUTIONS

- Agenda des réunions des commissions

## LES AUDITIONS

- Yannick Chenevard
- Robert Beneventi
- Christine Morice et Marion Renzulli
- Max Trumeau et Corinne Floch

## LES AVIS

- Rapport 2016 Développement Durable TPM
- Plan de Déplacements Urbains
- Bilan 2015 du Contrat de Ville Intercommunal

## PERSPECTIVES 2017

- Élargissement du Conseil de Développement avec la création d'un collègue associé
- Poursuite des auditions
- Mise en place du site numérique interactif
- Renforcement des relations avec le CESER
- Finalisation du projet de territoire

## CONCLUSION

## ANNEXES

- Avis du Conseil sur le Rapport Développement Durable TPM 2016
- Contribution du Conseil sur le Plan de Déplacements Urbains
- Avis du Conseil sur le bilan 2015 du Contrat de Ville Intercommunal
- PV AG des 13/06 et 01/07/2016

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce début d'année est pour nous l'occasion de faire le bilan de nos premiers mois d'existence. Au fil de nos assemblées générales, réunions de bureau et commissions, l'enthousiasme des premiers jours ne s'est pas tari et chacune de nos rencontres a permis de confirmer l'engagement de chacun et la volonté collective de notre Conseil de Développement de continuer à construire et à partager une ambition pour notre territoire.



Lieu d'expression de la société civile de notre territoire, dans toutes ses dimensions (économique, sociale, environnementale), le Conseil de Développement est conscient d'être un lieu de réflexion et de propositions qui visent à éclairer l'avenir. Cela dans le respect des prérogatives de chacun, et du fonctionnement démocratique de nos institutions. Le législateur a fait le pari de l'intelligence collective, et TPM l'a relevé, nous pouvons en être fiers.

Après les premiers avis rendus sur le rapport Développement Durable TPM 2016, sur le PDU, et sur l'évaluation du contrat de ville TPM 2015, nous allons dans les prochaines semaines commencer nos auditions, elles sont préalables à l'écriture du projet de territoire auquel notre conseil est convié. Nul doute que cet exercice se révèle passionnant et instructif. Merci à notre équipe, Alice et Natacha pour leurs compétences et leur soutien permanent.



Merci à chacun de vous pour votre participation active et pour le climat de confiance qui s'est installé au sein de notre équipe. Participer aux travaux de notre conseil de développement est une chance que beaucoup nous envient, sachons la saisir au mieux des intérêts des habitants de notre territoire.

**Christian GROUX**

Président du Conseil de Développement TPM

# REPRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TPM

## ● Une instance qui existe depuis 2002 à TPM

En application de la loi du 25 juin 1999, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) s'est dotée dès 2002 de cette instance participative qui l'a accompagnée dans la définition de son projet d'agglomération, conformément à l'article 9 de ses statuts et à la délibération n° 02/02/06/09 du Conseil Communautaire du 14 février 2002.

## ● Dont la loi Notre modifie les contours

L'adoption de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique (Loi NOTRe) rend désormais obligatoire la création d'un conseil de développement dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 20.000 habitants. Sa composition est désormais élargie puisqu'il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. **En revanche, dans une logique d'autonomie de cette instance, les élus communautaires ne peuvent plus être membres du conseil de développement.**

## ● Et permet la création d'une nouvelle instance en 2016

Conformément à la délibération n° 15/12/194 du Conseil Communautaire du 21 décembre 2015, le conseil de développement de TPM a été créé sous forme associative, garantissant ainsi une autonomie et une transparence vis-à-vis de la Communauté d'Agglomération et de la population.

## ● Les missions

Le Conseil de Développement, notamment :

- **est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI,**
- **peut donner son avis ou être consulté** sur toute autre question relative à ce périmètre,
- **établit un rapport d'activité** qui est annexé et débattu par l'organe délibérant de l'EPCI.

- **L'Assemblée Générale** qui se réunit au moins une fois par an. Elle décide de la politique générale du Conseil de Développement. Elle approuve les comptes de l'association.

- **Le Bureau** qui est l'instance de gestion du Conseil de Développement.

## ● Les commissions

Elle se réunissent 1 fois par mois.

- La commission Économie et Développement
- La commission mixte Service au Public et Cadre et Qualité de Vie

Après 2 réunions et au regard des orientations de travail et des sujets très connexes, il a été décidé de fusionner les commissions Service au Public et Vie Associative et Cadre et Qualité de Vie, Habitat et Mobilité.

## LE BUDGET

### ● Le budget 2016

Il a été de 330 000 €, composé de subventions de la CA TPM, la CCI, l'UPV, le CD...

### ● Rapport du comptable

## LES CONTRIBUTIONS

### ● Agenda des réunions des commissions

AGENDA 2016	
Assemblée Générale	Les 13 juin et 1 <sup>er</sup> juillet 2016
Bureau	Les 22 février, 8 avril, 29 juin, 10 octobre et 14 novembre 2016
Commission Économie et Développement	Les 1 <sup>er</sup> juillet, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre 2016
Commission Service au Public, Cadre et Qualité de Vie	Les 1 <sup>er</sup> juillet, 8 septembre, 15 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 30 novembre 2016

## LES AUDITIONS

- **Yannick Chenevard**, adjoint aux transports, sécurité civile, voirie, réseaux, mobilité durable sur le PDU.
- **Robert Beneventi**, maire de la Ville d'Ollioules, sur le SCOT.
- **Christine Morice et Marion Renzulli**, services de TPM, sur le rapport de développement durable.
- **Max Trumeau et Corinne Floch**, services de TPM, sur le bilan 2015 du CDV.

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2016**

CONSEIL  
DÉVELOPPEMENT  
TPM  
Co-construire, partager une ambition  
pour notre territoire

## LES AVIS

- **Rapport 2016 Développement Durable TPM**  
Voir annexe.
- **Plan de Déplacements Urbains**  
Voir annexe.
- **Bilan 2015 du Contrat de Ville Intercommunal**  
Voir annexe.

## COMPTABILITÉ SOCIÉTALE

606 heures d'engagement citoyen consacrées par les membres du Conseil, soit 17 semaines de 35h.

## UN CHIFFRE, DES DATES !



Le Conseil est composé de 107 membres (titulaires et suppléants)

## NOS MEMBRES TÉMOIGNENT !

«Participer au développement de l'aire toulonnaise en vue de la métropole».

«Que TPM devienne un pôle d'excellence et d'innovation tant en matière économique qu'environnementale».

«L'envie de participer à des projets autour du mieux vivre ensemble, de m'engager dans la vie citoyenne et d'agir en comprenant les enjeux de notre société».

«Partager, réfléchir et agir ensemble dans le but de rendre plus agréables nos quotidiens et remettre du lien entre les générations, les communautés au sein de nos villes».

«Le territoire de TPM a une grande carte à jouer pour son avenir, entre la transition numérique et les mutations économiques nous nous devons d'être au moins dans le mouvement sinon en avance en proposant des solutions innovantes».

«Réanimer le centre-ville, accompagner la création d'entreprises à taille humaine, favoriser les nouvelles technologies».

«Des ambitions pour un territoire innovant, propre, social, solidaire»

## PERSPECTIVES 2017

- **Élargissement du Conseil de Développement avec la création d'un collège associé** composé notamment des entreprises les plus représentatives de notre territoire.
- **Poursuite des auditions :**
  - Auditions public jeunes, grand public, entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs ;
  - Auditions d'experts ;
  - Audition Direction de l'Environnement : Contrat de Baie des Iles d'Or
  - Audition Direction de l'Environnement : PCAET ;
  - Audition Service Habitat : Bilan PLH.
- **Mise en place du site numérique interactif** visant à l'information sur l'activité du Conseil et permettant des consultations grand public.
- **Renforcement des relations avec le CESER afin de bénéficier de ses études, travaux et statistiques.**
- **Finalisation du projet de territoire.**

## CONCLUSION

Après seulement quelques mois d'existence, notre Conseil de Développement a parfaitement trouvé ses marques.

Nos travaux ont été riches, nos débats souvent passionnés nous ont permis de mieux comprendre et de mieux appréhender l'évolution du contexte juridique, économique et social dans lequel évolue notre territoire ainsi que les enjeux auxquels il est confronté.

Au fil de nos réunions notre groupe a réussi à se forger une vision d'avenir partagée. C'est cette vision que nous nous efforçons de porter au travers de nos avis et de nos propositions.

Jamais critique, toujours constructive, la seule ambition qui nous anime est de jouer le rôle qui nous a été confié par la loi auprès de nos élus en espérant que cet éclairage soit utile à leur prise de décision.

Merci aux collectivités et organismes qui nous donnent les moyens de travailler en toute indépendance pour exprimer les attentes de la société civile et faire de ce Conseil de Développement un lieu de rencontre ouvert et de débat collaboratif.

Merci aux Vice-Présidents et aux membres de nos Commissions de leur disponibilité et de leur engagement.

Merci à nos collaboratrices dont la motivation et la compétence sont un précieux atout pour produire un travail de qualité.

Chacun à notre place, parce que nous sommes des citoyens actifs, nous avons choisi de nous mettre au service de notre territoire.

**Le Conseil de Développement TPM.**